

<p>Session DECISION MODIFICATIVE JUIN 2015</p>
--

Vœu déposé par
 Bernard BAGNERIS, Muriel PRUVOT,
 Conseillers Départementaux
 Du canton de Castanet-Tolosan,
 Et Emilienne POUMIROL, Sandrine DUARTE, Christian SANS

Rejet de la casse administrative des finances publiques

En 2008, figures de proue de la Révision Générale des Politiques Publiques, les directions générales des impôts et de la comptabilité publique ont fusionné pour donner naissance à la direction générale des finances publiques.

Depuis, ce sont près de 20.000 suppressions d'emplois qui ont mis à mal l'ensemble des missions de cette administration, partenaire essentiel pour nous collectivités locales.

L'usager, tant particulier que professionnel, était au cœur de cette réforme. Pourtant, depuis quelques mois, l'accueil physique n'est plus possible les mercredi et vendredi après-midi en zone urbaine, et tous les après-midi ou deux journées entières en milieu rural. Ceci s'est fait sans aucune concertation, tant avec les usagers, nous élus, ou les représentants des personnels.

→ **Pire, nous venons d'apprendre, de source syndicale, qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, la direction régionale des finances publiques de Haute-Garonne veut fermer la trésorerie de l'Isle-en-Dodon et la rattacher à celle de Boulogne-sur-Gesse, transférer le recouvrement de l'impôt du centre des finances publiques de Castanet vers l'hôtel des finances de Toulouse-Rangueil.**

Au deuxième semestre de l'année 2016, cette même direction veut départementaliser la mission enregistrement jusqu'alors accomplie dans les services impôts des entreprises.

Nous ne pouvons accepter un nouveau recul du service public, en milieu rural ou urbain, qui plus est de l'Etat. En période de crise économique, les services publics sont indispensables. Non seulement, par leur proximité ils répondent au plus près aux attentes de nos concitoyens, mais aussi participent au développement économique de notre commune.

C'est pourquoi, le Conseil Départemental, réuni ce jour, rejette cette nouvelle casse de l'administration des finances publiques. Nous demandons au contraire son développement et renforcement.